



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 12 mai 2022

Fermeture RD1 : Préparation de la rentrée scolaire secteur Ouest

Les dégradations constatées sur la RD1 suite aux glissements de terrains continuent d'être observés à ce jour. Afin d'éviter tout désagrément dans la perspective de la rentrée scolaire et dans le contexte de démarrage des examens de fin d'année, **des réunions de travail ont eu lieu entre l'État, le Conseil Départemental, le Rectorat, les forces de sécurité intérieure (gendarmerie nationale et polices municipales), les transporteurs scolaires afin d'élaborer une solution destinée à assurer le transport des élèves dans les meilleures conditions possibles et ce dès lundi 16 mai.**

Après concertation, et sans attendre une évolution de la situation sur la zone de glissement concernée, il a été décidé par le Rectorat et le Conseil Départemental de mettre en place un **nouveau plan de transport des élèves** qui vise à :

- éviter d'utiliser l'itinéraire de la déviation via Mamoudzou, trop long en distance et en temps ;
- assurer la prise en charge des élèves et leur acheminement au plus près de la section de route coupée. Les élèves seront déposés en bus de chaque côté de cette section et effectueront le trajet à pied, sur un itinéraire sécurisé, pour rejoindre un autre bus scolaire qui leur permettra de se rendre dans leur établissement et retourner chez eux en fin de journée.

Sa mise en œuvre opérationnelle implique la réalisation d'aménagements routiers qui ont débuté et seront totalement terminés d'ici lundi.

Ceux-ci consistent en :

- la création de 2 gares routières provisoires de part et d'autre du barrage, au Nord et au Sud, constituées de zones de retournement des bus scolaires, d'espaces de dépose des élèves et de places de stationnement exclusivement dédiées aux bus,
- la mise en place, dans la zone affectée à la régulation des mouvements de bus, d'un alternat pour gérer la circulation des bus dans les 2 sens,
- l'aménagement dans les 2 zones de dépose des bus (au nord et au sud) d'un cheminement piéton matérialisé par un espace dédié (« trottoir »),
- l'aménagement dans la section de route interdite à la circulation d'un cheminement, isolant les élèves de la zone de sondages géotechniques, par 2 barrières physiques, de leur point de dépose à leur point de reprise du bus. La distance à parcourir par les élèves à pied de bus à bus sera d'environ 550 m.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Afin d'éviter toute difficulté sur les zones de dépose des bus et tout risque pour les élèves, ceci impliquera :

- le maintien de la **fermeture totale à toute circulation** (la circulation des 2 roues motorisées sera strictement interdite et contrôlée),
- l'interdiction de circuler dans la zone de retournement et de stationnement des bus à tout autre véhicule,
- la possibilité aux véhicules particuliers de poursuivre la dépose de piétons en amont de chaque zone dédiée aux transports collectifs.

Ces dispositions en termes d'aménagement et de gestion de la circulation des véhicules seront complétées par des mesures de sécurité des déplacements piétons et de sûreté pour la protection des personnes.

Pour ce faire, seront mobilisés : des agents de médiation sur les zones de dépose des élèves, 2 contrôleurs à chaque extrémité du dispositif de cheminement des élèves par TRANSDEV, le Groupe de Médiation Citoyenne (GMC), la police municipale de M'Tsangamouji appuyée par celle de Tsingoni, la Gendarmerie Nationale aux heures de fort trafic.

Un nouveau point sur la situation constatée sur la route coupée sera réalisé vendredi 13 mai afin de décider de la suite qui pourra être donnée à l'interdiction et restriction de circulation de tous les véhicules sur la RD1 entre les PR10 au PR14 depuis le début des désordres.

Conçu par l'ensemble des acteurs concernés afin de faciliter au maximum le transport des élèves, notamment ceux qui passent des examens nationaux, tout en sécurisant le chantier de suivi de la route toujours en cours, ce plan provisoire repose sur le respect par l'ensemble des usagers des mesures prises.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976